

DOCUMENT D'ACCUEIL

Ô COLOMBAGES

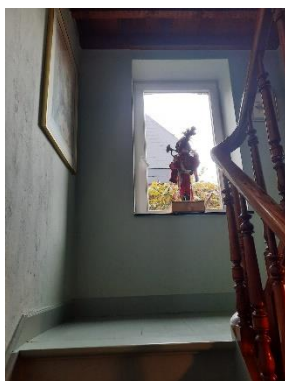
Place de la Halle 5, deuxième étage, CLERMONT

Murielle Gielen : 0495/20 31 45 – Guy Zinnen : 0495/50 31 55



1. Passer la barrière bordeaux
2. Longer le couloir extérieur, tourner à droite
3. Vous trouverez un boîtier avec la clé de l'entrée principale.
4. Continuer à avancer, sur votre droite se trouve une porte blanche en bois : c'est là

L'appartement se trouve au second étage.



Mode d'emploi du chauffage / climatisation

Marque Daikin

Fonctionne avec une télécommande qui se trouve sur le mur recouvert de tapis à fleurs.

Climatisation :

1. Ouvrir la télécommande (faire glisser)
2. Appuyer sur MODE jusqu'à l'apparition du flocon sur l'écran
3. Sélectionner la température à l'aide du bouton TEMP
4. Pousser sur ON
5. Pour modifier la puissance de ventilation : pousser sur FAN

Chauffage :

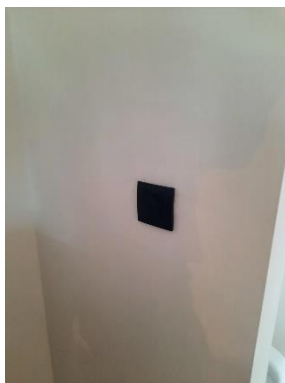
Pour passer en mode chauffage : appuyer sur MODE jusqu'à l'apparition du logo soleil.

Pour le reste, tout est idem.

Eclairage chambre

Dimer : l'éclairage général se fait à l'aide d'un dimer

Appuyer pour allumer et tourner pour régler l'intensité de la lumière.



Eclairage LED sous le lit : à l'aide de l'interrupteur qui se trouve dans la niche au-dessus du lit, côté gauche.



Lampes de chevet : les deux interrupteurs se trouvent du côté droit du lit.



Tableau des fusibles

Dans la chambre à coucher, à gauche du lit.

Pousser légèrement en bas à droite afin d'ouvrir.



Inventaire

Cuisine :

1 cruche	1 poivrier
6 verres à champagne sur pied	8 fourchettes
6 verres à vin blanc sur pied	8 cuillères à soupe
6 verres à vin rouge sur pied	8 couteaux
6 verres à eau sur pied	5 cuillères à café
6 verres à eau	4 assiettes à soupe
4 tasses + sous-tasses expresso	6 grandes assiettes plates
4 tasses + sous-tasses café	6 assiettes à dessert
2 coquetiers	1 couvre plat pour le micro-ondes
1 sucrier	3 plats en verre (2 rectangles + 1 carré)
	1 plat à salade en faïence

1 spatule

2 cuillères en bois

1 cuillère à spaghetti

1 couteau à légumes

1 couteau du cher

2 casseroles avec couvercles

1 poêlon avec couvercle

1 poêle

3 sous-plats en liège

2 maniques

1 grille-pain

1 passoire

1 machine à café Nespresso

1 grande planche en bois

Placard couloir :

8 ceintres en bois

1 aspirateur



BON SEJOUR !

Règlement intérieur

Article 1 :

Le propriétaire a la liberté de ne pas recevoir les clients dont le comportement est bruyant, alcoolisé contraire aux bonnes mœurs et à l'ordre public.

Article 2 :

La capacité de ce logement est de deux personnes.

L'occupant ne peut introduire dans le logement de tierces personnes non connues par le propriétaire, sauf autorisation de ce dernier. De même, l'occupant ne peut louer une chambre pour un nombre de personnes supérieur à celui prévu par les règlements en vigueur.

Article 3 : La gestion des clés

La clé du logement se trouve dans un boîtier à code secret à l'entrée du logement. Ni la clé ni le code ne peuvent être confiés à une tierce personne. Le client doit restituer la clé le jour du départ. En cas de non-restitution, le propriétaire facturera 150€ au client.

Article 4 : Nuisances

Le tapage, même diurne, est interdit. Le client causant du désordre ou du scandale sous quelque forme que ce soit, sera invité à quitter l'établissement immédiatement et sans remboursement.

Dans l'intérêt de la tranquillité de l'entourage, tout bruit doit cesser entre 22H et 8H.

Article 5 : Responsabilités

Le logeur doit user du bien loué en bon père de famille. Le lieu et le matériel mis à disposition de nos clients sont vérifiés, fonctionnels et en bon état.

Article 6 : Animaux domestiques

Les animaux ne sont pas acceptés dans l'établissement, sauf les chiens guides d'aveugles et chiens d'assistance sont admis gratuitement avec accord préalable du propriétaire.

Article 7 : interdiction de fumer

Pour des raisons de sécurité et pour le respect de chacun, il est formellement interdit de fumer dans l'établissement.

Article 8 : Dégradation

Nous vous demandons de respecter les lieux ainsi que la décoration de l'établissement. En cas de problème, le client devra engager sa responsabilité civile. De même pour la disparition de matériel (serviettes, oreillers, vaisselle, etc.)

N.B. : les locataires s'engagent à appliquer le règlement d'ordre intérieur.

Bon séjour



« Plaisirs Partagés ... » est notre nouvelle société qui propose différents logements aux charmes différents :

Le Chalet le Forestier (6 personnes) dans les Ardennes à Rocherath.

La tour de Larbuisson, logement insolite pour deux personnes à Charneux dans le Pays de Herve.

Le Bunker du Hoyeux à Charneux à deux pas de l'Abbaye de Vall Dieu, halte champêtre pour 20 personnes. Pendant la bonne saison, possibilité de loger 2 à 3 personnes dans une petite tente glamping.

« Ô Colombages » appartement douillet pour deux personnes à Clermont Sur Berwinne, un des plus beaux villages de Wallonie.

Le Relais d'Artagnan, tente glamping pour 6 personnes à Blegny dans le Pays de Herve.

La Baouque à Salernes en Provence dans le Var, Mas pour 10 personnes avec piscine privée.

Nous n'avons pas encore de site internet, mais une page Facebook pour chaque logement 😊

Numéros utiles

Propriétaire : Murielle Gielen : 0495/20 31 45

Propriétaire : Guy Zinnen : 0495/50 31 55

Médecin :

Dentiste :

Pharmacie

Hôpital

Pompiers

Centre anti-poison : 070/24 52 45

Bonnes adresses

Boulangerie Clair ment bon (à 1km), chaussée de Liège 61 à 4841 Welkenraedt – fermé le lundi et mardi – 087 64 64 20

Au Renouveau (brasserie – resto) à 50 mètres, Place de la Halle 4, fermé le lundi et mardi – 087 44 65 27

Les petits déjeuners peuvent être commandés à l'alimentation du centre à Aubel 087 68 66 36 ou Muriel Boyens 0499 25 44 34, ils viennent livrer à l'appartement. .